



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Service admissions

Année universitaire 2025-2026

Rédacteurs : KAMAL Rajae, chargée des admissions
BIGOT Brenda, assistante du service admissions

IRTS CA INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS
03 26 06 22 88 / www.irtsca.fr



SOMMAIRE

Introduction	3
I. COMMUNICATION 2025/2026	3
II. VAP	8
III. SÉLECTION NIVEAU 3	8
A. Surveillant de nuit et Maître de maison : statut salarié	8
B. Surveillant de nuit et Maître de maison : statut demandeur d'emploi	9
C. Accompagnant éducatif et social	10
IV. SÉLECTION NIVEAU 4	11
A. Procédure	11
B. Calendrier d'admission	11
C. Frais de sélection	11
D. Modalité de sélection	11
E. Campagne de sélection	12
F. Calendrier seconde session	14
G. Demande d'appréciations et recours	14
V. SÉLECTION NIVEAU 6	15
A. Calendrier d'inscription	15
B. Campagne de sélection	18
VI. SÉLECTION CAFERUIS	30
A. Répartition des statuts	31
B. Origine Géographique	31
C. Modalités de financement	31
VII. CONCLUSION	32
VIII. PERSPECTIVES	32

Introduction

Lors de la campagne d'admission 2025/2026, le service a poursuivi ses actions de communication afin de faire connaître les formations proposées par l'IRTS Champagne-Ardenne auprès d'un large public .

Plusieurs actions ont été mises en place au cours de cette campagne. Trois webinaires ont notamment été organisés pour répondre aux questions des candidats inscrits sur Parcoursup et les informer sur les formations et les modalités d'admission. Une demi-journée d'immersion au sein de l'établissement a également été proposée afin de permettre aux futurs candidats de découvrir l'IRTS, son fonctionnement et les métiers du secteur social.

Des interventions ont également été réalisées dans différents lycées afin de présenter les métiers du secteur social aux élèves, de les informer sur les possibilités de formation et de les accompagner dans leur réflexion sur leur orientation.

Les actions de communication habituelles ont également été reconduites : participation aux forums, Journées Portes Ouvertes, newsletters, réunions d'information, ainsi que différentes actions de présentation des formations.

Ces différentes actions ont contribué à une évolution positive du nombre de candidatures pour certaines formations. Ainsi, le nombre de candidats inscrits aux sélections des formations de niveau 6 a augmenté de 13 % par rapport à la campagne précédente.

Pour la formation Moniteur Éducateur, cette hausse atteint 25 %, notamment pour les publics ayant le statut de demandeur d'emploi et d'étudiant. ». La formation TISF connaît elle aussi une évolution importante, avec une hausse de 50 % du nombre de candidats.

En revanche, pour les formations de niveau 3, on constate une nouvelle baisse du nombre de candidats pour la formation Accompagnant éducatif et social. Cette évolution reste un point de vigilance pour les prochaines campagnes d'admission.

Enfin, la formation Surveillant de nuit / Maître de maison a été reconduite pour les publics en recherche d'emploi et deux sessions d'admission ont également été organisées pour les publics ayant le statut de salarié.

I. COMMUNICATION 2025/2026

L'IRTS CA était de nouveau présent à la foire de Châlons-en-Champagne, avec un stand dédié tout au long de l'événement. Cette participation régulière contribue à ancrer la visibilité de l'institut dans le territoire régional.

Cette année, la Journée Portes Ouvertes s'est tenue le 7 février 2026, une date partagée avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur tels que l'URCA. Cette simultanéité n'a pas eu d'impact négatif sur la fréquentation : avec environ 960 visiteurs accueillis, contre 880 lors de l'édition

précédente, la journée a connu une légère progression, permettant de toucher un public toujours plus large.

À l'issue de l'événement, une partie des visiteurs a été invitée à compléter le questionnaire élaboré par le comité de pilotage de la JPO. Les retours recueillis se sont révélés globalement positifs, et ont permis d'identifier des axes d'amélioration pour la prochaine édition, notamment en ce qui concerne la diffusion des plannings de formation.

SYNTHESE : FORUMS, RÉUNIONS D'INFORMATION, INTERVENTIONS, WEBINAIRES

DATES	LIEUX	ÉVÉNEMENTS
29/08/25 au 8/09/25	Châlons en Champagne	Foire de Châlons en Champagne
11/09/25	Reims	Mission locale
17/09/25	Sézanne	Salon de l'alternance
18/09/25	Vitry le François	Forum des métiers : Santé, social
23/09/25	Rethel	Forum sanitaire et social
27/09/25	Reims	Salon de l'Étudiant
07/10/25	Mourmelon le Grand	Forum emploi
13/10/25	Visio	Lycée Ozanam
17/10/25	Bazancourt	Forum collège
13/11/25	Charleville Mézières	Forum Santé Insertion
14/11/25	Reims	Marathon de l'emploi
14/11/25	Reims	Lycée Sacré Coeur
19/11/25	Charleville Mézières	Nuit de l'orientation
20/11/25	Châlons en champagne	Lycée Oemichen
22/11/25	Châlons en champagne	Forum Petite enfance
28/11/25	Parc des expo Reims	Forum avenir étudiant
29/11/25	Parc des expo Reims	Forum avenir étudiant
02/12/25	Vitry le François	Forum des métiers
05/12/25	Reims	Lycée Saint Michel
12/12/25	Reims	France travail Bezannes
15/12/25	Visio	Lycée François 1er
16/12/25	Reims	GEDA

18/12/25	Charleville Mézières	Lycée Sévigné
08/01/26	Parc des expo Troyes	Forum avenir étudiant
09/01/26	Parc des expo Troyes	Forum avenir étudiant
10/01/26	Parc des expo Troyes	Forum avenir étudiant
14/01/26	Reims	Lycée Saint Michel
17/01/26	Reims	Salon du supérieur
20/01/26	Reims	Stade Delaune
21/01/26	Webinaire	Dossier et entretien
04/02/26	Webinaire	Dossier et entretien
07/02/26	IRTS CA	JPO
11/02/26	Reims	Forum Hôtel de ville
13/02/26	Saint Dizier	Lycée Blaise Pascal
13/02/26	Charleville Mézières	Lycée Chanzy
25/02/26	IRTS CA	Demi- journée Immersion
04/03/26	Webinaire	Dossier et entretien
19/03/26	Reims	UFR PSYCHO
10/03/26	Visio	Lycée Bouchardon
24/03/26	Reims	Lycée Europe
25/03/26	Webinaire	Dossier et entretien
25/03/26	Visio	Lycée SFDS Troyes
25/03/26	Webinaire	Dossier et entretien
26/03/26	Rocroi	Village des métiers
31/03/26	Châlons en champagne	Mission locale
1 ^{er} et 2/04/26	Troyes	Forum de l'alternance
09/04/26	Epernay	Forum Jobdeting
03/06/26	Saint Dizier	Booste ton avenir

➤ **Fréquentation des événements :**

L'événement avec la plus grande fréquentation est la Journée Portes Ouvertes du 7 février 2026 (960 visiteurs), suivie des forums "Avenir étudiant" (150 visiteurs à Reims et approximativement 40 à Troyes car nous n'étions présents que deux jours en raison des conditions météorologiques). Les forums plus ciblés (missions locales, salons, forum Sanitaire et social...) attirent généralement entre 15 et 70 visiteurs.

➤ **Types d'événements :**

Forums et salons : Ce sont les événements les plus fréquentés, offrant une forte visibilité pour l'IRTS CA.

Immersions et webinaires : moins nombreux, mais ils permettent des échanges plus ciblés et des réponses plus personnalisées avec un petit groupe.

➤ **Public cible :**

Les forums, salons et journées portes ouvertes attirent un public varié, tandis que les immersions et webinaires visent un public plutôt de lycéens mais aussi de conseillers France travail et mission locale.





II. VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

Les arrêtés du 6 octobre 2025 relatifs aux diplômes d'État d'assistant de service social (DEASS), d'éducateur spécialisé (DEES), d'éducateur technique spécialisé (DEETS) et d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE), sont venus abroger les dispositions de l'arrêté du 22 août 2018. Ces nouveaux textes, qui entreront en vigueur au 1er septembre 2026, précisent les conditions d'accès aux formations. Parmi celles-ci figure toujours la possibilité de bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

Ainsi, les candidats titulaires d'une validation des acquis professionnels (V.A.P) restent éligibles aux sélections des formations de niveau 6.

Pour la campagne 2025/2026, aucune demande de V.A.P n'a été déposée.

III. SÉLECTION NIVEAU 3

A. Surveillant de nuit et Maître de maison statut salarié

1. Procédure d'inscription

Afin d'être convoqués aux tests de positionnement organisés par le service des admissions, les candidats doivent télécharger le dossier de candidature sur le site de l'IRTS CA et le retourner au service susvisé.

2. Test de positionnement

Le test de positionnement se fait en deux temps : un entretien de positionnement de 30 minutes mené par le responsable de formation. Un test sur le numérique et un autre sur la maîtrise de la langue française dans sa compréhension et son expression.

➤ Calendrier d'inscription et d'admission : octobre 2025

CQP SN ET TMM - PROMO 12 - REIMS – 2025/2026

Inscription : 23 juin 2025
Clôture d'inscription : 22 septembre 2025
Tests de positionnement :
Test écrit numérique et français : 9 octobre 2025
Entretien de positionnement : 9 octobre 2025
Entrée en formation : 18 novembre 2025

a. Résultats

Quinze candidats sont inscrits à cette session. Seize places sont proposées pour intégrer la formation lors de cette session.

L'admission comprend un test de français et de numérique, puis un entretien de positionnement qui vise à élaborer le parcours le plus adapté à la situation du candidat.

À l'issue de cette procédure et compte tenu de leurs résultats positifs et de leur motivation, quinze candidats ont été admis à intégrer la formation le 18 novembre 2025.

Le procès-verbal a été établi à la suite de la commission d'harmonisation.

Les notifications de résultats ont été communiquées aux candidats par mail le 9 octobre 2025 par le service des admissions.

- Calendrier d'inscription et d'admission : mars 2026

CQP SN ET TMM - PROMO 14 - REIMS – 2025/2026

Inscription : **6 décembre 2025.**
Clôture d'inscription : **20 février 2026.**
Tests de positionnement : **12 et 19 mars 2026**
Entrée en formation : **21 avril 2026**

a. Résultats

Quatorze candidats étaient inscrits pour cette nouvelle session. Seize places sont proposées pour intégrer la formation lors de celle-ci. Les quatorze candidats ont un statut de salarié avec différents financements pour suivre la formation. L'admission comprend un test de français et de numérique, puis un entretien.

Compte tenu de leurs résultats positifs et de leur motivation, quatorze candidats ont été admis à intégrer la formation le 7 avril 2026. Le procès-verbal a également été établi à la suite de la commission d'harmonisation. Les notifications de résultats ont été communiquées aux candidats par mail le 23 mars 2026 par le service des admissions.

B. Surveillant de nuit et Maître de maison statut demandeur d'emploi

- Calendrier d'inscription et d'admission : statut demandeur d'emploi

CALENDRIER RÉUNION D'INFORMATION ET ADMISSION :

Réunions d'information collective :

- Le 25 février 2025 à l'IRTS CHAMPAGNE ARDENNE
- Le 18 mars 2025 à l'IRTS CHAMPAGNE ARDENNE
- Le 3 avril 2025 à l'IRTS CHAMPAGNE ARDENNE
- Le 12 mai 2025 à l'IRTS CHAMPAGNE ARDENNE
- Les 2 juin et 6 juillet 2025 à l'IRTS CHAMPAGNE ARDENNE

Inscriptions obligatoire par le prescripteur : conseiller France travail ou mission locale.

Epreuve d'admission : le jeudi 6 novembre 2025 à l'IRTS CA

Ouverture de la formation : le mardi 25 novembre 2025 à 9 h 00

1. Procédure d'inscription

a. Entretien

Les candidats ayant retourné leur dossier de candidature au service des admissions, remis lors de la réunion d'information collective, ont été convoqués pour une épreuve d'admission. Celle-ci comprend un test de français et de numérique, puis un entretien mené en binôme par un formateur et/ou un professionnel du secteur afin d'évaluer la motivation du candidat à intégrer la formation.

b. Résultats

Au total, onze candidats ont postulé pour intégrer l'une des deux formations. Tous les candidats se sont présentés pour suivre celle-ci à compter du 25 novembre 2025.

C. **Accompagnant éducatif et social**

Concernant la formation d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) salarié, seuls 7 candidats ont passé les entretiens de positionnement.

Promotion salariés 2026/2027

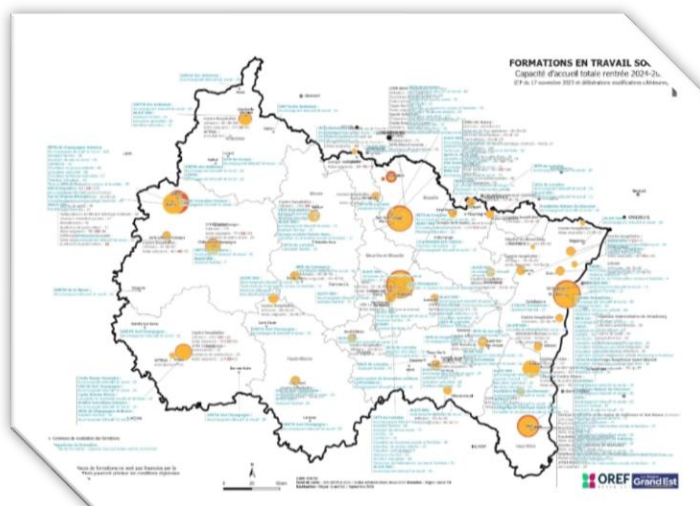
1ère étape : Date limite de retour du dossier d'inscription : **21 mai 2026**

2^{ème} étape : Entretien de positionnement : **4 juin 2026**

Ouverture de la formation : **14 septembre 2026**

Malgré une communication importante auprès des employeurs, très peu de candidats salariés se sont inscrits pour cette session d'admission. Seules six candidates intègrent la formation.

Ce nombre insuffisant de candidats est sûrement lié au grand nombre de centres de formation sur le territoire dispensant la formation d'Accompagnant Éducatif et Social (GRETA de la Marne, UFCV, MFR de Vertus...)



IV. SÉLECTION NIVEAU 4 : Moniteur Educateur et Technicien de l'intervention social et familial

Les calendriers ME et TISF suivent un calendrier commun.

A. Procédure d'inscription

Quel que soit le statut du candidat les inscriptions se font uniquement sur le site de l'IRTS CA : www.irtsca.fr

B. Calendrier d'admission

INSCRIPTIONS FORMATIONS 2026 ME + TISF

- MONITEUR ÉDUCATEUR
- TECHNICIEN DE L'INTERVENTION
SOCIALE ET FAMILIALE

Prolongation des inscriptions : **jusqu'au 09 juin 2026**
Épreuve orale : **20 juin 2026**

Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur :

www.irtsca.fr/sinscrire-en-ligne/



C. Frais de sélection

- Épreuve orale : 125 €

Si le candidat formule plusieurs vœux d'inscription, un tarif dégressif peut être appliqué pour les frais d'admission.

Par exemple :

Oral ME et TISF : 165 € au lieu de 250 €

Oral ME et ES : 225 € au lieu de 275 €

Oral TISF et ASS : 225 € au lieu de 275 €

Oral ES et ASS : 250 € au lieu de 300 €

D. Modalités de sélection

1. Principe

L'épreuve de sélection comprend :

- Une épreuve orale d'admission visant à évaluer les motivations et les aptitudes des candidats à exercer la profession - Durée : 30 minutes

Notée sur 20 et menée par deux examinateurs.

2. Epreuve orale

Préalablement aux entretiens, une réunion avec les jurys est tenue par les responsables de filière ainsi que la chargée des admissions pour énoncer différentes consignes (émargement des candidats, obligation de donner des appréciations sur les grilles de notation, discrétion professionnelle sur ces journées d'admission, les attendus d'évaluation) pour la journée d'admission.

Les jurys sont en binôme pour accueillir chaque candidat. Les dossiers des candidats sont remis aux jurys le jour des sélections ainsi qu'un guide pour l'entretien.

a. Nombre de candidats absents par filière le jour de l'entretien

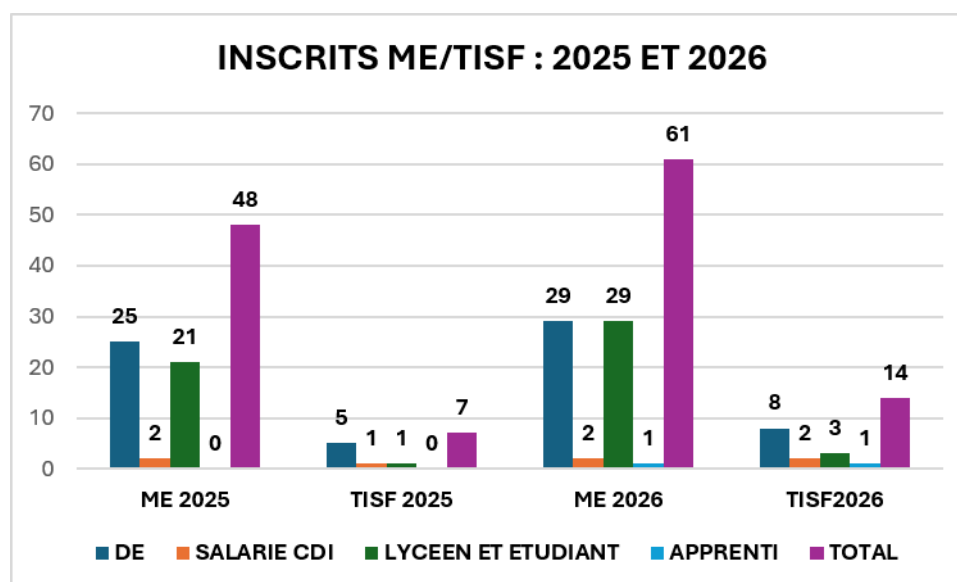
	TOTAL ABSENTS
ME	5 / 61
TISF	0 / 14

b. Période de sélection

La sélection orale a eu lieu le samedi 20 juin 2026.

E. Campagne de sélection

1. Inscrits ME / TISF



Entre 2025 et 2026, les inscriptions en formation Moniteur Éducateur ont augmenté de 25 %, notamment pour les statuts demandeur d'emploi et étudiant.

Quant à la formation TISF on note une hausse de 50 % du nombre de candidats.

2. Nombre de places par formation

Formations	Quota : étudiants et demandeurs d'emploi	Hors Quota et Apprentissage
ME	30	30
TISF	15	15

3. Apprentissage

L'IRTS Champagne-Ardenne propose quinze places sur la liste hors quota en première année pour chaque filière, permettant de suivre la formation par la voie de l'apprentissage ou en cours d'emploi.

Filières	Contrats au 1 ^{er} juillet
ME	1
TISF	1

4. Commissions d'admission

a. Composition et rôle de la commission d'admission

Selon les règlements d'admission ME/TISF, la commission d'admission est composée du directeur général de l'IRTS de Champagne Ardenne ou de son représentant, le responsable de la formation et un référent apprentis de l'établissement. Elle peut comprendre un professionnel titulaire du diplôme des formations susvisées.

La Commission d'admission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation. Une liste des candidats admis, puis inscrits sur liste complémentaire et non-admis est établit à l'issue de celle-ci.

b. Résultats

➤ **Demandes de report 2025 confirmées pour une entrée en formation en septembre 2026**

Formations	QUOTA : étudiants et demandeurs d'emploi	HORS QUOTA
ME	1	1
TISF	0	0

➤ **Partage ex aequo**

Les candidats ayant obtenu la même note sont départagés dans l'ordre des items suivants : 2/1/3/4/5

➤ **Liste Quota : étudiants et demandeurs d'emploi**

Formations	Admis	Admis sur liste complémentaire	Non admis	Note du dernier admis liste principale
M.E	30	8	17	14/20
T.I.S.F	11	0	0	10/20

➤ **Liste Hors Quota (salarié CDI et apprentissage)**

Formations	Admis	Admis sur liste complémentaire	Non admis	Note du dernier admis liste principale
M.E	2	0	0	11,5/20
T.I.S.F	3	0	0	18/20

Les candidats titulaires d'une promesse d'embauche en apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation sont dispensés de la sélection et sont uniquement convoqués à un entretien de positionnement.

5. Communication des résultats

Les résultats ont été communiqués par mail le 25 juin 2026 aux candidats puis une notification de résultats sera envoyée par voie postale à la même date.

6. Inscription Administrative

Les candidats admis ont reçu avec leur notification de résultats les documents pour leur entrée en formation qui seront gérés dans un premier temps par le Service Admission puis par le Service Scolarité.

F. Calendrier seconde session d'admission TISF

Compte tenu des places vacantes sur la formation TISF, une seconde session de sélection aura lieu au mois de septembre.

Session complémentaire :

Ouverture et clôture inscriptions sur site de l'IRTS CA : du 29/06 au 30/08 inclus

04/09/26 : Planning candidats et envoi convocation

10/09/26 : entretien

11/09/26 : commission d'admission et envoi résultats

G. Demande d'appréciations et recours

Le candidat qui n'a pas été retenu par la formation sélective doit formuler sa demande d'appréciations et de recours, de communication dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision de refus. Le service admissions dispose alors d'un délai de deux mois à compter de la réception de la demande pour répondre à l'intéressé.

Au 8 juillet 2026, à la suite de l'envoi des notifications de résultats, dix candidats ont formulé une demande par écrit pour connaître la cause du refus d'intégrer la formation de Moniteur Éducateur.

Aucune demande de recours n'a été exprimée.

V. SÉLECTION NIVEAU 6 : A.S.S / E.S /E.J.E / E.T.S ¹

A. Calendrier d'inscription

En fonction de leur statut, les candidats pouvaient s'inscrire sur le site de l'IRTS CA ou sur la plateforme Parcoursup du 19 janvier au 12 mars 2026. Pour les candidats Parcoursup, ils avaient jusqu'au 1 avril 2026 pour valider leurs vœux.



INSCRIPTION FORMATION
ASS / EJE / ES / ETS

Diplôme d'état de niveau 6

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

SESSION 2026 D'ADMISSION
CLÔTURE INSCRIPTIONS
30 MARS 2026

SUR WWW.IRTSCA.FR

DEVENEZ TRAVAILLEUR SOCIAL !

Logo: lrtu, Grand Est, UNAFORIS

2026 CALENDRIER ADMISSIONS - NIVEAU 3,4 ET 6

Mois	Jour	Événement
Novembre 25	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026
Décembre 25	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026
Janvier 26	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026
Février 26	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026
Mars 26	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026
Avril 26	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026
Mai 26	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026
Juin 26	1	Clôture des inscriptions pour la session 2026

¹ A.S.S : Assistant de service sociale
E.S : Éducateur spécialisé
E.J.E : Éducateur de jeunes enfants
E.T.S : Éducateur technique spécialisé

1. Procédure d'inscription

a. Parcoursup

Parcoursup est une plateforme nationale gérée par le Ministère de l'Enseignement supérieur qui permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation de s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

Ainsi, les candidats ayant l'un de ces statuts s'inscrivent sur cette plateforme pour accéder à l'enseignement supérieur, et donc à nos sélections dans les formations de niveau 6.

b. Plateforme IRTS CA

Les candidats ayant le statut de demandeur d'emploi ou de salarié en cdd ou cdi doivent s'inscrire aux sélections sur le site de l'IRTS CA : www.irtsca.fr

2. Frais de sélection

Dossier de candidature et entretien : 150 €

Si le candidat formule plusieurs vœux d'inscription, un tarif dégressif peut être appliqué pour les frais d'admission.

Exemple :

Oral ES et ASS : 250 € au lieu de 300 €

A l'IRTS CA, le versement de cette somme est demandé dès la validation d'inscription à la sélection de l'une des formations de niveau 6.

Les candidats inscrits sur Parcoursup ou sur le site de l'IRTS CA, effectuent un paiement en ligne.

3. Modalité de sélection

a. Principe

Il est spécifié dans le règlement d'admission que tous les candidats ayant complété leur dossier seront reçus pour un entretien de 30 minutes mené par deux formateurs.

« L'admission en formation conduisant à l'un des diplômes susvisés est précédée de la procédure nationale de préinscription prévue au deuxième alinéa du I de l'[article L. 612-3 du code de l'éducation](#) et complétée par la participation à un entretien prévu au deuxième alinéa de l'[article D. 451-28-5 du code de l'action sociale et des familles](#). »

L'entretien d'une durée de 30 minutes évalue les aptitudes du candidat selon des critères prédéfinis, en lien avec les attendus nationaux de l'entrée en formation en travail social :

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute
Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi
Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde
Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation
Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs
Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe
Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Ces attendus visent les compétences et connaissances requises pour être admis dans la filière souhaitée.

b. Épreuve orale

Préalablement aux entretiens, une réunion avec les jurys a été tenue par les responsables de filière ainsi que la chargée des admissions pour énoncer différentes consignes (émargement des candidats, obligation de donner des appréciations sur les grilles de notation, discrétion professionnelle sur ces journées d'admission, les attendus d'évaluation).

Les jurys sont en binôme pour accueillir chaque candidat et constituent une commission. Les dossiers des candidats sont remis aux jurys le jour des sélections, ainsi qu'un guide pour l'entretien élaboré par la chargée des admissions et validé par le Directeur des formations de niveau 6 et les responsables de formation.

c. Nombre de candidats absents par filière le jour de l'entretien

	TOTAL ABSENTS
ASS	3 / 85
ES	8 / 221
EJE	1 / 124
ETS	3 / 23

L'absence de candidats était souvent liée à des raisons de santé, mais également à une orientation différente dans le choix de formation.

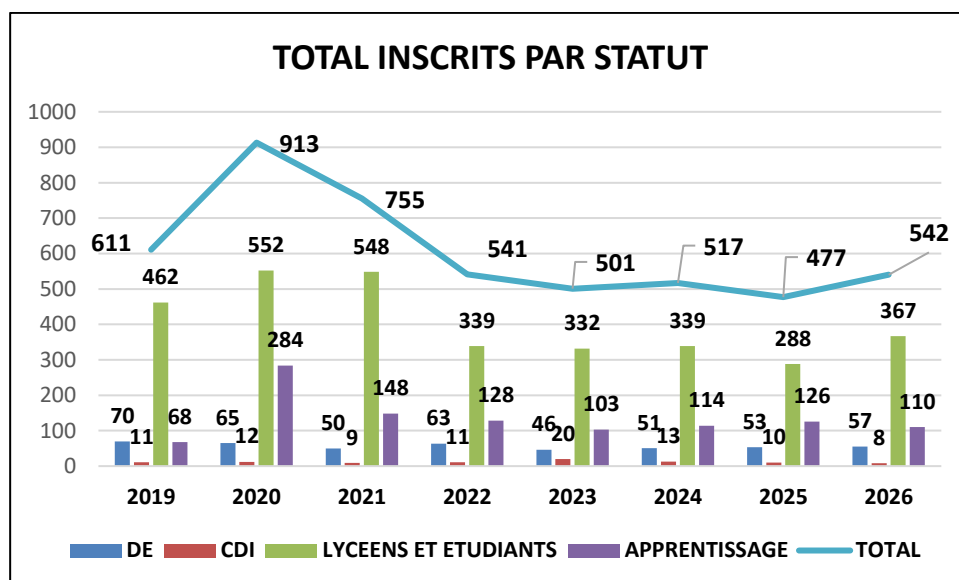
d. Période de sélection

Formations	Dates	Commissions	Examineurs
ASS	05 et 07 mai 2026	16	32
EJE	24/28 et 30 avril 2026	25	50
ES	21/22 avril et 6 mai 2026	44	88
ETS	05 mai 2026	5	10

Il y a eu au total 9 journées de sélection organisées entre le 21 avril et le 7 mai 2026.

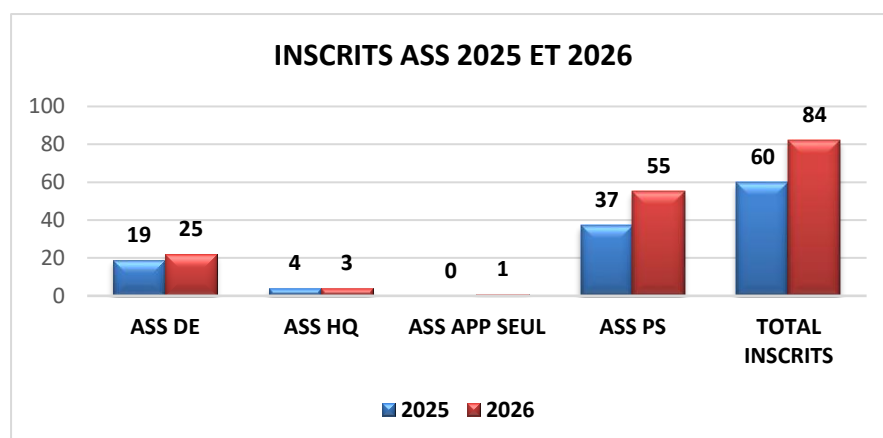
B. Campagne de sélection

1. Total inscrits par statut

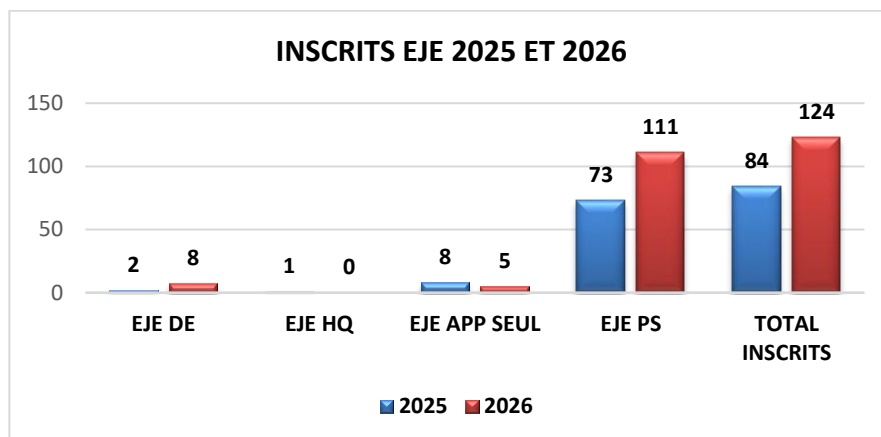


En 2026, le total des inscrits s'élève à 542. Les lycéens et étudiants représentent 68 % des inscrits (367), l'apprentissage avec 20 % (110), les demandeurs d'emploi avec 10 % (57) et les salariés en CDI avec 2 % (8). On note une hausse du nombre d'inscrits de 13 % par rapport à 2025, notamment chez les lycéens et étudiants.

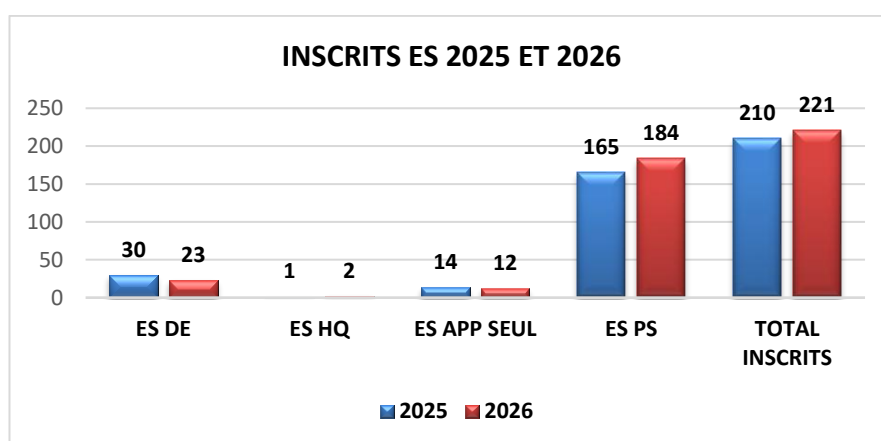
2. Total inscrits par filière



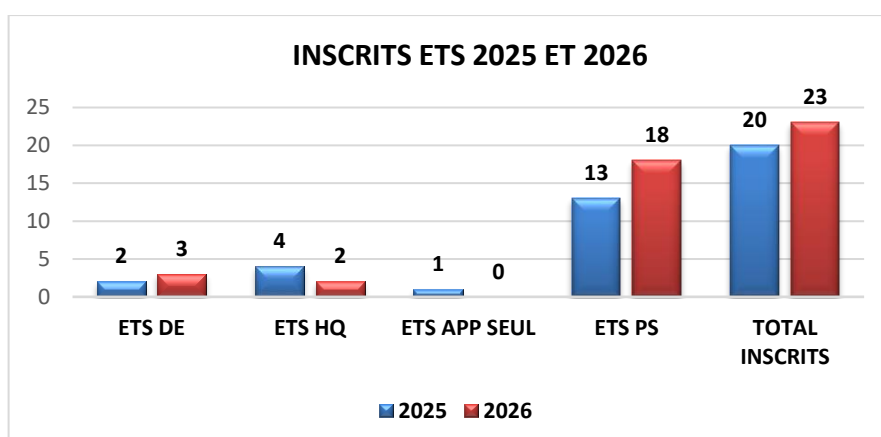
On note une hausse de 48,6 % pour les candidats inscrits via la plateforme Parcoursup (ASS PS) par rapport à la campagne de 2025.



En 2026, les candidats inscrits ayant un statut de demandeur d'emploi ont augmenté de 250 % par rapport à 2025, et ceux inscrits via la plateforme Parcoursup (EJE PS) note une hausse de 52 %.



On note une hausse de 11% pour les candidats inscrits via la plateforme Parcoursup (ES PS) par rapport à la campagne de 2025 et une légère hausse totale de 5 %.



On constate une hausse des inscriptions en 2026 (+38,5 %) pour les candidats inscrits via la plateforme Parcoursup (ETS PS) et une augmentation globale de 15 % par rapport à la campagne 2025.

3. Places Quota et Hors Quota par formation

Formations	QUOTA	HQ et apprentissage
ASS	44	15
ES	59	30
EJE	25	15
ETS	12	15

4. Apprentissage

L'IRTS Champagne-Ardenne propose, pour trois filières de niveau 6 (ASS, EJE et ETS), quinze places hors quota en première année, ainsi que trente places hors quota dédiées à la filière Éducateur spécialisé, permettant de suivre la formation par la voie de l'apprentissage ou en cours d'emploi.

Pour rappel, certains candidats se sont inscrits à la fois en formation initiale et apprentissage.

	ASS	ES	EJE	ETS
Inscrits initial et apprentissage	8	42	35	6

L'examen d'une candidature à l'apprentissage peut conduire à la refuser (état « Refusée ») ou bien à encourager le candidat à rechercher un contrat (état « En recherche de contrat »). La décision est affichée automatiquement au candidat. Il n'y a pas de classement des candidatures.

	Candidatures	Refusées	En recherche de contrat
ASS	8	2	6
ES	42	18	24
EJE	35	12	23
ETS	6	2	4

Au 1^{er} juillet 2026 : nombre de places pourvues par filière

Filières	Contrats
ASS	0
ES	7
EJE	2
ETS	0

5. Commissions d'admission

➤ Composition et rôle de la commission d'admission

- Selon le règlement d'admission ASS/ES/EJE/ETS, la commission d'admission est composée du Directeur Général de l'IRTS de Champagne Ardenne ou de son représentant, des responsables de formation, de la chargée des admissions et d'un formateur de l'établissement.

La commission d'admission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation. Une liste des candidats admis, inscrits sur liste complémentaire et non-admis sont établies à l'issue de celle-ci.

- Candidats inscrits par statut

Il est rappelé que les candidats ayant postulé à ces formations sont de différents statuts : demandeur d'emploi, salarié en CDI, lycéen et étudiants.

Les demandeurs d'emploi et les salariés en CDI se sont inscrits sur le site de l'IRTS CA et les lycéens et étudiants se sont inscrits sur la plateforme Parcoursup.

Formations	ASS	ES	EJE	ETS
D.E	25	23	8	3
Salariés CDI	3	2	0	2
Lycéens et étudiants	55	184	111	18
Apprenti seul	1	12	5	0
TOTAL	84	221	124	23

a. Répartition des places ouvertes par formation et statut :

Formations	Places Parcoursup	Demandeur d'emploi	HQ et apprentissage
ASS	26	18	15
ES	40	19	30
EJE	22	3	15
ETS	9	3	15

Il a été précisé lors de la commission d'admission que si des places n'étaient pas pourvues pour les candidats ayant le statut de demandeur d'emploi, il était possible de les basculer vers la plateforme Parcoursup pour les statuts étudiants en réorientation et lycéens mais pas l'inverse.

b. Résultats

- Demandes de report 2025 confirmées pour une entrée en formation en septembre 2026
- Partage ex aequo :

Pour rappel, les candidats ayant obtenu la même note sont départagés sur les items par ordre de grandeur sur la grille d'évaluation :

ASS : ➤ Item 2/Item 4/Item 5/Item 1/Item 6/Item 3
 ES : ➤ Item 5/Item 4/Item 6/Item 1/Item 2/Item 3
 EJE : ➤ Item 2/Item 4/Item 3/Item 1/Item 5/Item 6
 ETS : ➤ Item 2/Item 3/Item 5/Item 6/Item 1/Item 4

- Liste Parcoursup

Formations	Admis	Admis sur liste complémentaire	Non admis	Note du dernier admis liste principale	Note du dernier admis sur liste complémentaire
ASS	26	10	19	14/20	10/20
ES	45	80	59	16/20	10/20
EJE	22	78	33	17/20	10/20
ETS	10	4	4	15/20	10/20

- Liste Demandeur d'emploi

	QUOTA ²	HORS QUOTA ³
ASS	0	0
ES	0	0
EJE	0	0
ETS	0	0

Formations	Admis	Admis sur liste complémentaire	Non admis	Note du dernier admis liste principale	Note du dernier admis sur liste complémentaire
ASS	18	3	4	13,5 /20	12/20
ES	14	0	9	10/20	-
EJE	3	4	1	18,5/20	16,5/20
ETS	2	0	1	18/20	-

- Liste Hors Quota (salarié CDI)

Formations	Admis	Admis sur liste complémentaire	Non admis	Note du dernier admis liste principale
ASS	3	0	1	15,5/20
ES	2	0	0	12,5/20
EJE	-	-	-	-
ETS	2	-	-	16/20

² Places dont la formation pédagogique est prise en charge par la Région Grand Est.

³ Places dont la formation pédagogique est prise en charge par la Région Grand Est.

- Liste apprentissage seul

Formations	Admis	Admis sur liste complémentaire	Non admis	Note du dernier admis liste principale
ASS	1	0	0	16/20
ES	6	0	6	10/20
EJE	1	0	4	12/20
ETS	-	-	-	-

➤ Places redistribuées sur Parcoursup

ETS : 1 place
ES : 5 places

À la suite des résultats, les places vacantes en ETS, ES et EJE sur la liste des demandeurs d'emploi ont été réattribuées sur la plateforme Parcoursup car ces dernières relèvent également d'un financement de la formation par la Région Grand Est.

Compte tenu des places vacantes au 2 juin 2026 sur la formation, ETS, celles-ci seront disponibles en phase complémentaire à compter du 11 juin jusqu'au 10 septembre 2026 (sauf si les places sont pourvues avant.)

6. Communication des résultats

Les résultats ont été communiqués par mail le 2 juin 2026 aux candidats demandeurs d'emploi et salariés en CDI. Une notification de résultats a également été envoyée via la plateforme Parcoursup aux candidats lycéens et étudiants.

7. Inscription administrative

Les candidats admis ayant le statut de demandeur d'emploi ou de salarié en CDI ont reçu, avec leur notification de résultats, les documents pour leur entrée en formation. Ces documents seront dans un premier temps gérés par le service des admissions, puis par le service de la scolarité.

Quant aux candidats inscrits sur Parcoursup, ils recevront un message par mail via la plateforme précisant les modalités d'inscription administrative à l'IRTS CA. La gestion des documents sera identique à celle des demandeurs d'emploi et des salariés en CDI.

8. Demande d'appréciations et recours

Le candidat non retenu par la formation sélective doit formuler sa demande de recours ainsi que sa demande de communication sur les critères et modalités d'examen des candidatures dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision de refus. L'établissement dispose alors de deux mois à compter de la réception de la demande pour répondre à l'intéressé.

Au 1er juillet 2026, à la suite de l'envoi des notifications de résultats, trente candidats (majoritairement pour la formation d'éducateur spécialisé) ont formulé une demande par écrit pour connaître la cause du refus d'intégrer la formation de niveau 6 choisie.

9. Phase complémentaire

La phase complémentaire sur Parcoursup est ouverte à tous les candidats du 11 juin au 10 septembre 2026. Elle permet aux candidats qui le souhaitent de formuler de nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes sur ladite plateforme. Cependant, il n'est pas possible de postuler de nouveau à l'IRTS CA pour une même filière.

En raison de places vacantes dans les filières ASS et ETS, les candidats pourront s'inscrire et se présenter aux sélections prévues les 3 juillet, ainsi que le 3 septembre 2026.

➤ Phase complémentaire juillet/septembre

	Admis	Non admis
ASS	3	0
ETS	0	0

10. Compte rendu Parcoursup : extrait des inscriptions des candidats

Classement ASS :

Bilan du classement du groupe

Nombre de dossiers confirmés	Nombre de dossiers classés	Nombre de dossiers non classés
55	36	19
100%	65,5%	34,5%

Répartition des candidats classés et non classés selon leur profil :

Ce tableau permet de comparer, par profil, la répartition des candidats admis et non admis avec la répartition des candidatures confirmés.

	Total des dossiers confirmés examinés par la formation		Dossiers classés		Dossiers non classés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
En Terminale	33	60%	21	58,3%	12	63,2%
Non scolarisés	6	10,9%	3	8,3%	3	15,8%
Scolarité étrangère	0	0%	0	0%	0	0%
En réorientation	16	29,1%	12	33,3%	4	21,1%
Autres	0	0%	0	0%	0	0%
Total	55	100%	36	100%	19	100%

Classement EJE :

Bilan du classement du groupe

Nombre de dossiers confirmés	Nombre de dossiers classés	Nombre de dossiers non classés
111	78	33
100%	70,3%	29,7%

Répartition des candidats classés et non classés selon leur profil

Ce tableau permet de comparer, par profil, la répartition des candidats admis et non admis avec la répartition des candidatures confirmés.

	Total des dossiers confirmés examinés par la formation		Dossiers classés		Dossiers non classés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
En Terminale	75	67,6%	52	66,7%	23	69,7%
Non scolarisés	13	11,7%	11	14,1%	2	6,1%
Scolarité étrangère	0	0%	0	0%	0	0%
En réorientation	21	18,9%	13	16,7%	8	24,2%
Autres	2	1,8%	2	2,6%	0	0%
Total	111	100%	78	100%	33	100%

Classement ES :

Bilan du classement du groupe

Nombre de dossiers confirmés	Nombre de dossiers classés	Nombre de dossiers non classés
184	125	59
100%	67,9%	32,1%

Répartition des candidats classés et non classés selon leur profil

Ce tableau permet de comparer, par profil, la répartition des candidats admis et non admis avec la répartition des candidatures confirmés.

	Total des dossiers confirmés examinés par la formation		Dossiers classés		Dossiers non classés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
En Terminale	105	57,1%	70	56%	35	59,3%
Non scolarisés	29	15,8%	25	20%	4	6,8%
Scolarité étrangère	3	1,6%	3	2,4%	0	0%
En réorientation	47	25,5%	27	21,6%	20	33,9%
Autres	0	0%	0	0%	0	0%
Total	184	100%	125	100%	59	100%

Classement ETS :

Bilan du classement du groupe

Nombre de dossiers confirmés	Nombre de dossiers classés	Nombre de dossiers non classés
18	14	4
100%	77,8%	22,2%

Répartition des candidats classés et non classés selon leur profil

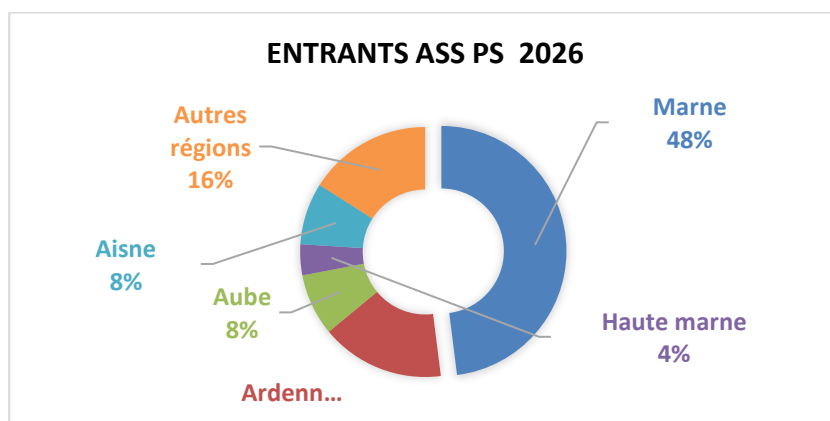
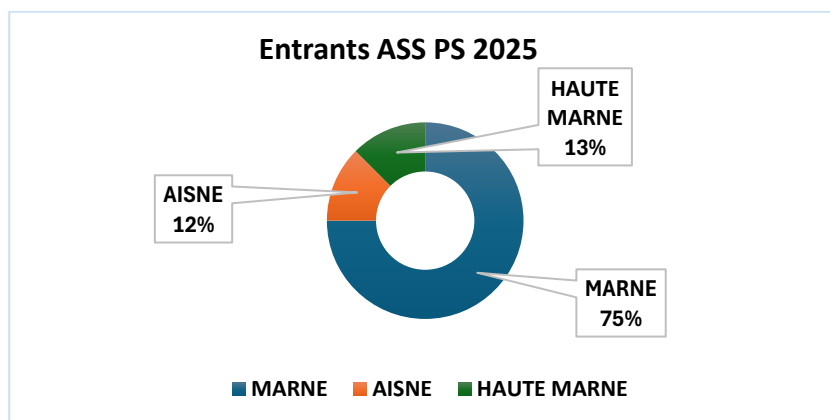
Ce tableau permet de comparer, par profil, la répartition des candidats admis et non admis avec la répartition des candidatures confirmées.

	Total des dossiers confirmés examinés par la formation		Dossiers classés		Dossiers non classés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
En Terminale	12	66,7%	9	64,3%	3	75%
Non scolarisés	1	5,6%	0	0%	1	25%
Scolarité étrangère	0	0%	0	0%	0	0%
En réorientation	5	27,8%	5	35,7%	0	0%
Autres	0	0%	0	0%	0	0%
Total	18	100%	14	100%	4	100%

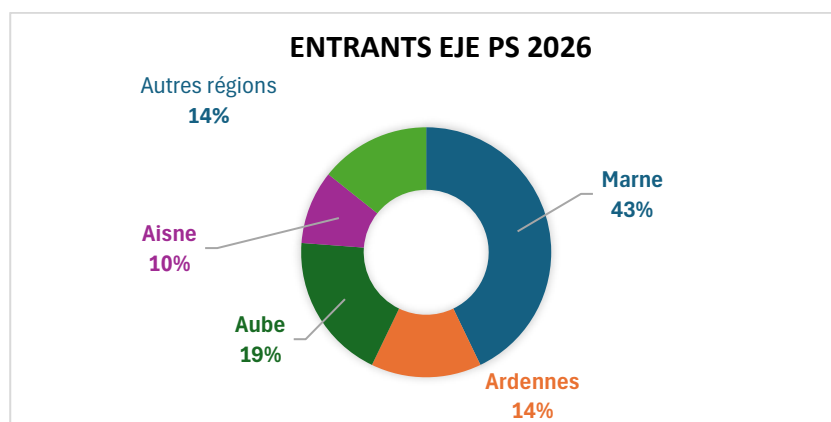
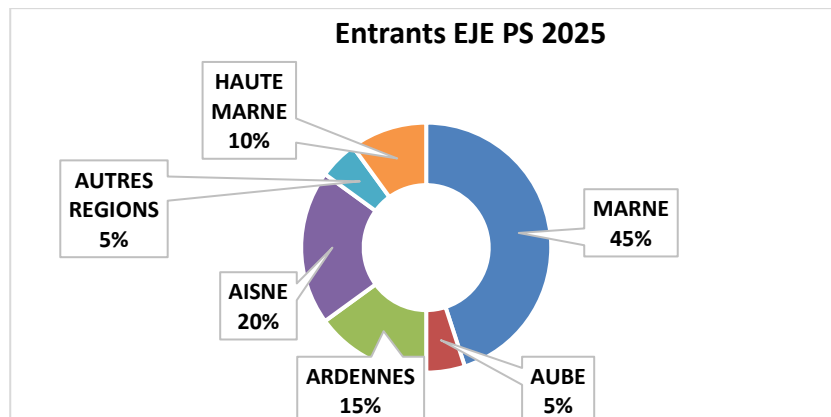
11. Confirmation entrée en formation Parcoursup

- Origine géographique des candidats ayant confirmé leur vœu sur Parcoursup au 1er juillet, en vue d'une entrée en formation.

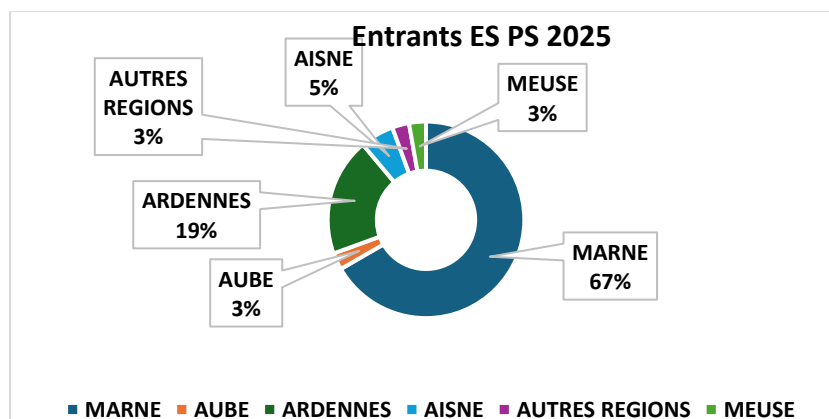
a. Entrants ASS Parcoursup

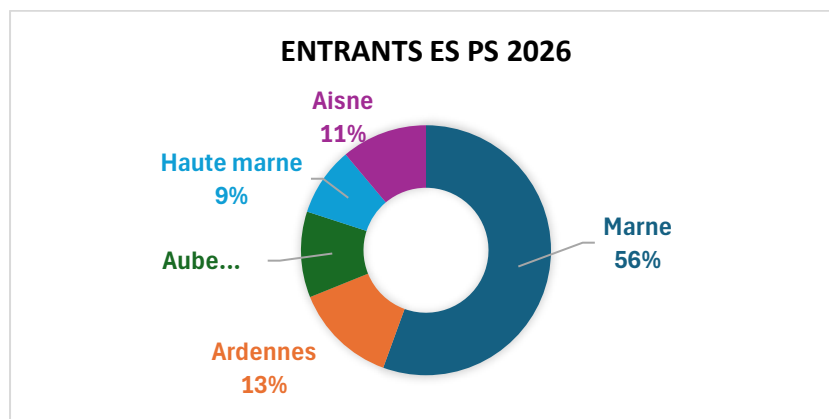


b. Entrants EJE Parcoursup

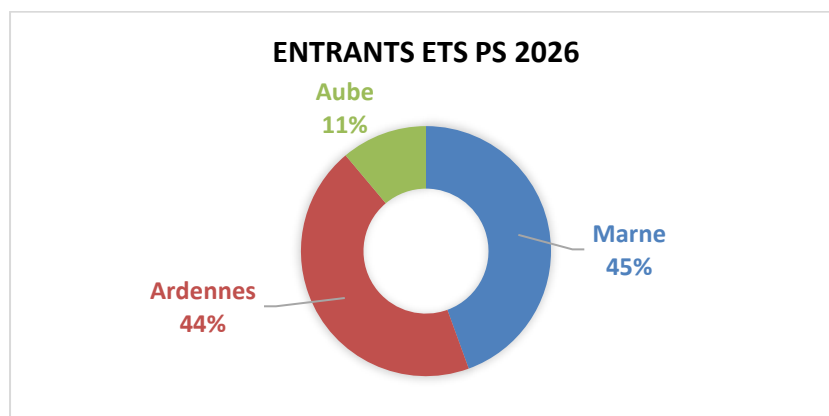
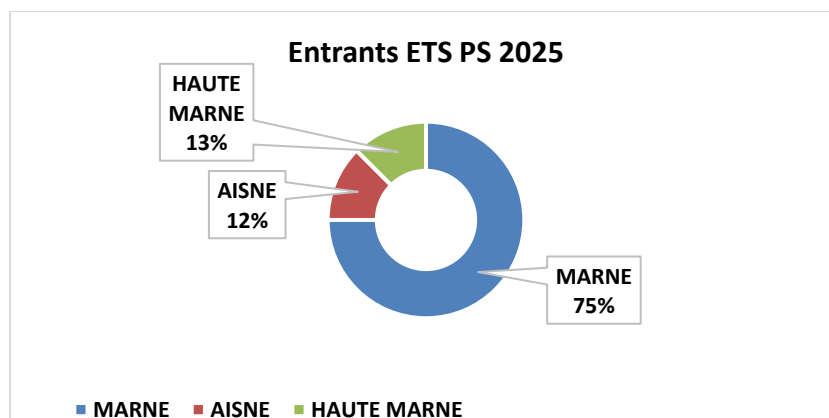


c. Entrants ES Parcoursup





d. Entrants ETS Parcoursup



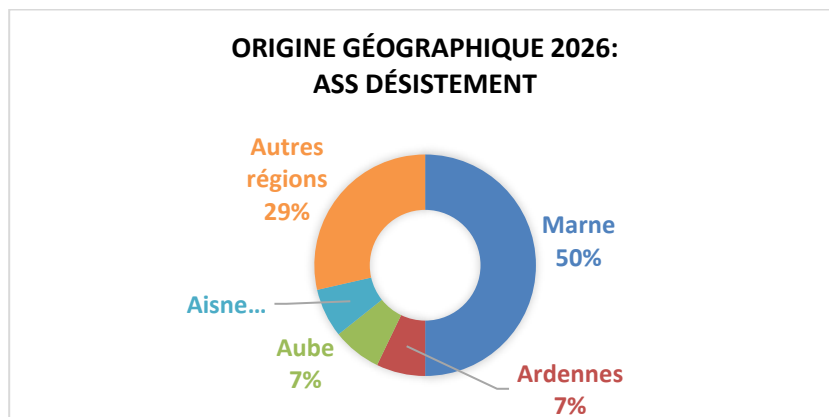
Les candidats ayant confirmé leur vœu d'intégrer l'IRTS Champagne Ardenne en septembre 2026 sont principalement domiciliés dans le département de la Marne.

12. Désistements à l'entrée en formation via Parcoursup

a. Désistement ASS Parcoursup

Sur Trente-six candidats appelés sur Parcoursup, quatorze se sont désistés.

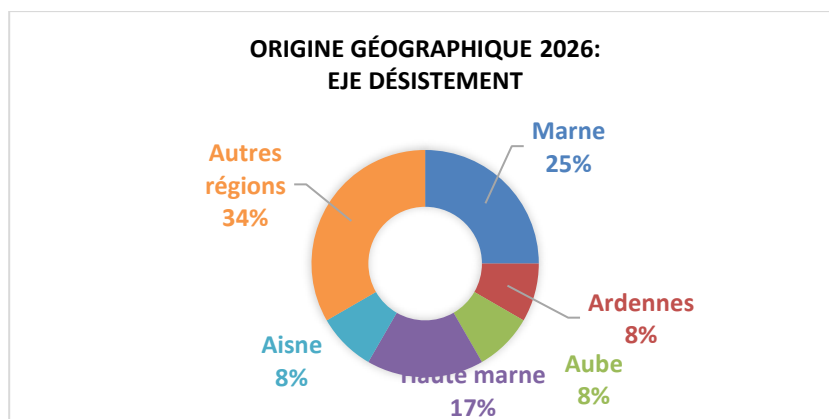
Cause refus : huit désistements à la suite de l'acceptation d'un autre vœu, cinq sans motifs de refus et un échec au baccalauréat.



b. Désistement EJE Parcoursup

Sur trente-cinq candidats appelés, douze se sont désistés.

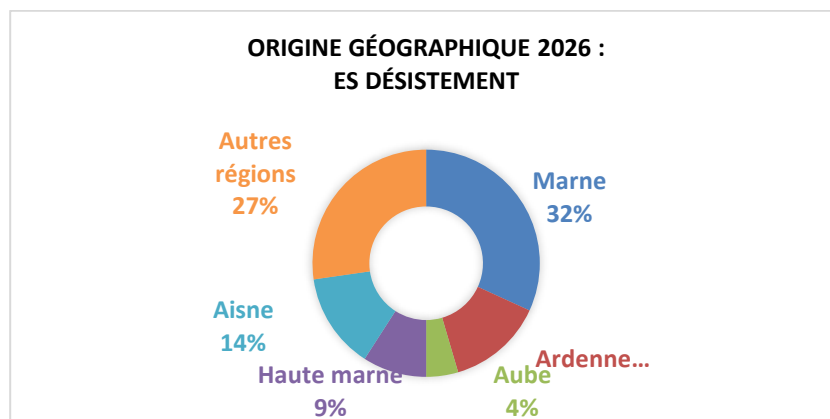
Cause refus : Huit désistements à la suite de l'acceptation d'un autre vœu et quatre sans motifs de refus.



c. Désistement ES Parcoursup

Sur soixante-seize candidats appelés, vingt-deux se sont désistés.

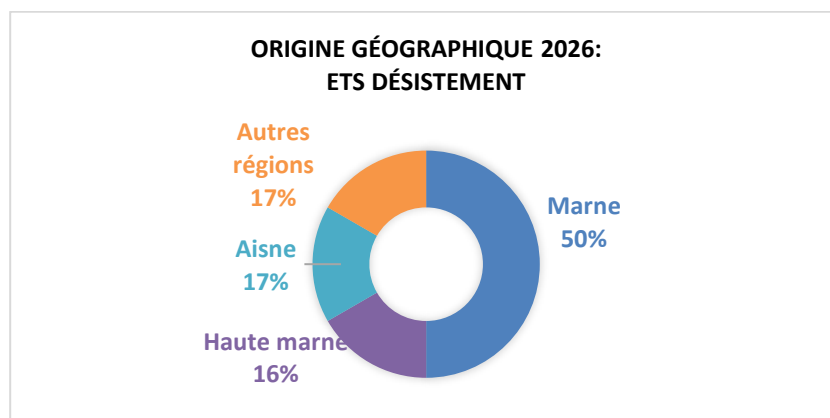
Cause refus : douze désistements à la suite de l'acceptation d'un autre vœu et dix sans motifs de refus.



d. Désistement ETS Parcoursup

Sur treize candidats appelés, six se sont désistés.

Cause refus : cinq désistement à la suite de l'acceptation d'un autre vœu et un sans motifs de refus.



Les désistements en filière ASS, ES et ETS proviennent majoritairement de la Marne, tandis que ceux observés en EJE concernent surtout des candidats d'autres régions.

Ces différences montrent que l'origine géographique des candidats peut avoir un impact sur les désistements selon les formations.

VI. Sélection niveau 6 : CAFERUIS

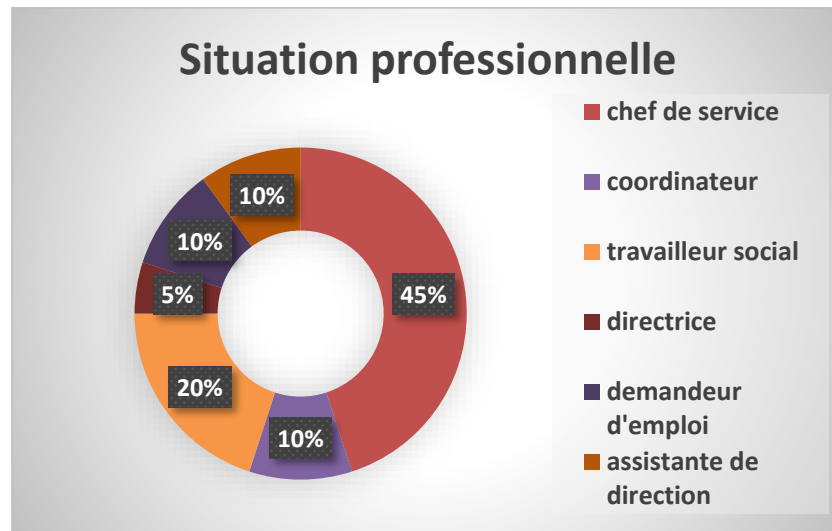
La procédure de sélection des candidats s'est articulée autour de plusieurs phases structurées. Après définition des critères d'éligibilité (niveau de qualification, expérience, motivation, cohérence du projet), les candidatures ont été réceptionnées et examinées. Les dossiers conformes ont fait l'objet d'une présélection.

Les candidats retenus ont été convoqués à un entretien individuel visant à apprécier leur motivation et leur adéquation avec les objectifs de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'admission à la formation CAFERUIS, vingt candidatures ont été enregistrées pour la 1^{ère} session de sélection au mois de juin.

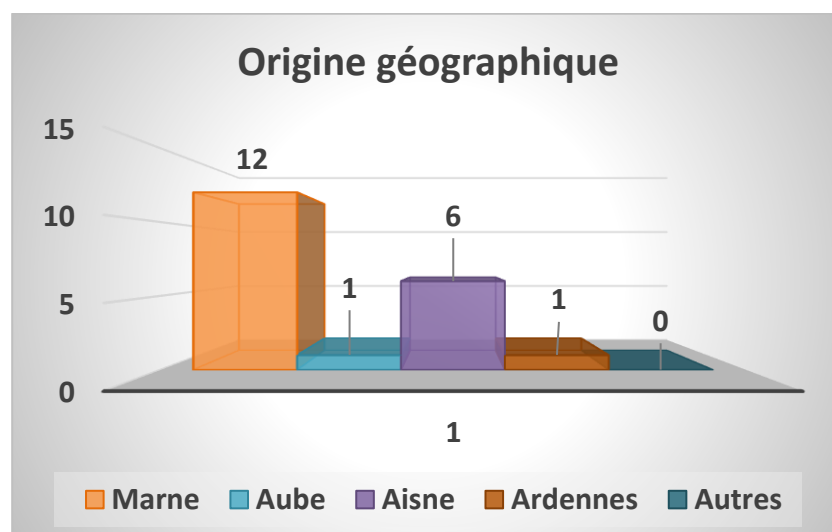
Les candidats comptent autant de femmes que d'hommes.

1. Situation professionnelle

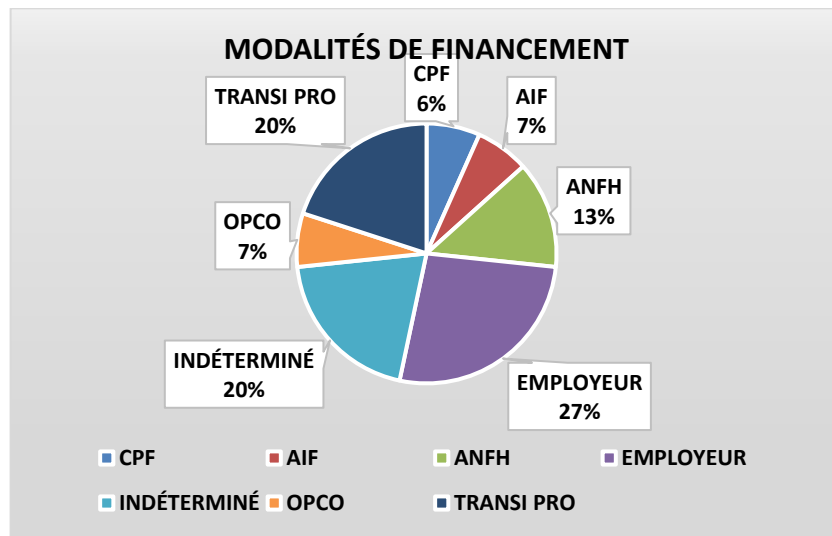


Cette répartition montre que la majorité des participants sont déjà en poste et souhaitent faire évoluer leurs compétences.

2. Origine géographique des candidats :

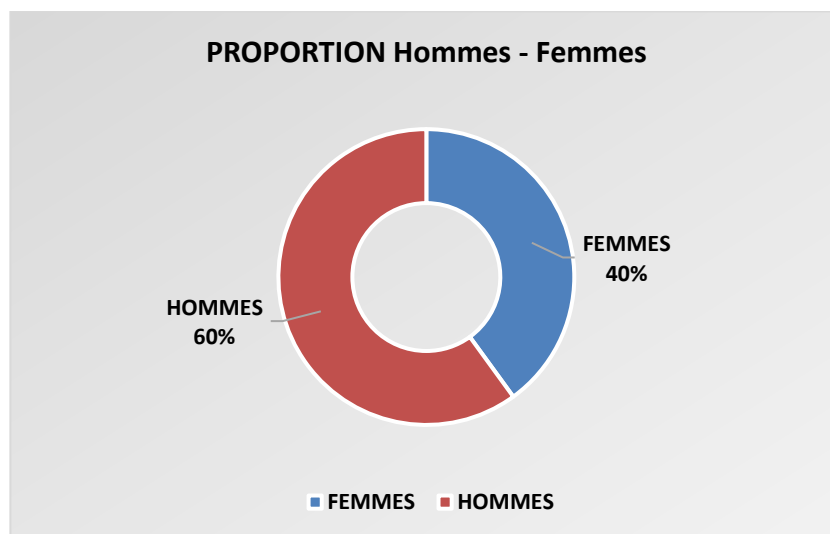


3. Modalités de financement :



On note un recours important à Transition Pro et au financement employeur dans les différentes modalités de financements.

4. Admis :



VII. CONCLUSION.

Sur l'année 2025-2026, les actions de communication mises en place ont contribué à une évolution positive des candidatures pour plusieurs formations. Les inscriptions aux formations de niveau 4 progressent fortement, avec une hausse de 25 % pour Moniteur Éducateur et de 50 % pour TISF.

Concernant les formations de niveau 6 (ASS, ES, EJE et ETS), le nombre total d'inscrits s'élève à 542, soit une hausse de 13 % par rapport à 2025. Cette progression concerne notamment les lycéens et étudiants. Les quatre filières enregistrent également une hausse de leurs inscriptions, particulièrement pour ASS et EJE.

Pour les formations de niveau 3, les résultats sont plus contrastés. Les formations Surveillant de nuit/Maître de maison ont permis d'accueillir 40 candidats au total sur les différentes sessions, tandis que la formation AES reste confrontée à un nombre limité de candidatures, avec seulement six candidates intégrant la formation.

Les candidats ayant confirmé leur souhait d'intégrer les formations de niveau 6 sont principalement domiciliés dans la Marne. Les désistements restent cependant importants : ils concernent majoritairement des candidats de la Marne pour les filières ASS, ES et ETS, tandis qu'en EJE ils concernent davantage des candidats issus d'autres régions.

VIII. PERSPECTIVES

Ces observations et constats nous permettent de formuler les perspectives suivantes pour la prochaine campagne d'admission :

Renforcer la communication autour de la formation TISF, ETS et ASS, notamment auprès des demandeurs d'emploi et des lycéens.

Diversifier les supports de communication en développant davantage les réseaux sociaux, les témoignages d'étudiants, les webinaires.

Renforcer les actions auprès des établissements scolaires, notamment les journées d'immersion et les échanges en visioconférence.

Mieux anticiper les freins rencontrés par les demandeurs d'emploi, notamment concernant la durée de formation et la fin des droits à l'indemnisation.

Poursuivre les échanges avec les employeurs pour la formation AES.